

## LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES S'ETEND ET SE MODERNISE

-----

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) s'étend et se modernise à travers :

- la réception provisoire de nouveaux services et plateformes intégrées à Dakar, Thiès et Tivaouane ;
- la construction d'un smart building.

--- ---

Dans le cadre des travaux d'extension des services des Impôts et des Domaines, le Directeur général des Impôts et des Domaines, monsieur Abdoulaye DIAGNE, a procédé à la réception provisoire des nouveaux sites devant abriter les Centres des Services fiscaux (CSF) de Diamniadio, de Keur Massar et de Tivaouane ainsi que le Centre de Formation et de Documentation (CEFOD), les 24 et 25 juillet 2024. Il a aussi procédé à la réception provisoire des travaux de rénovation de services existants, à savoir le CSF de Thiès.

Ces projets s'inscrivent dans le Programme de Rénovation et d'Extension des Services des Impôts et des Domaines (PRESID), lancé par le Directeur général au terme d'une réflexion inclusive menée lors de ses tournées nationales des services, au lendemain de sa nomination, il y a un (1) an.

Le PRESID ambitionne de mettre la DGID dans les conditions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs prioritaires de :

- mobilisation optimale des recettes, avec la cible d'un taux de pression fiscale d'au moins 20% à l'horizon 2025 ;
- sécurisation du foncier en vue notamment d'en faciliter l'accès aux populations.

En plus de la modernisation physique et fonctionnelle des services existants à l'image du CSF de Thiès qui est entièrement rénové, la DGID a parachevé la création physique de trois (3) nouveaux CSF qui seront opérationnels avant la fin du troisième trimestre de l'année 2024. Ce sont les CSF de :

- Keur Massar, compétent sur l'aire géographique du département de Keur Massar ;

- Diamniadio, compétent sur l'aire géographique des communes de Diamniadio, de Sendou, de Yenne et de Sébikotane ;
- Tivaouane, compétent sur l'aire géographique du département de Tivaouane.

Ces nouveaux services, dans le ressort de leurs compétences géographiques, offrent plusieurs services tels que la délivrance de quitus fiscal, de certificat d'imposition, de certificat de non-imposition, d'attestation de domiciliation fiscale, d'extrait de plan cadastral, d'état de droits réels, de certificat d'identification cadastrale, etc.

A l'ère du numérique et de la transformation technologique, la digitalisation est aussi un point important du PRESID. Dans cette perspective, les contribuables relevant de ces nouveaux CSF pourront procéder à certaines demandes en ligne. En effet, le volet « DGID DIGITALE », composante du PRESID, a permis la dématérialisation de six (6) demandes de service, à travers le portail [www.dgid-digitale.dgid.sn](http://www.dgid-digitale.dgid.sn). Les demandes dématérialisées sont les suivantes :

- quitus fiscal ;
- attestation de domiciliation fiscale ;
- attestation d'imposition ;
- attestation de non-imposition ;
- attestation de taxe sur les produits pétroliers ;
- déclaration d'existence

C'est dire que la mise en place de ces nouveaux services contribue de manière significative au renforcement des moyens opérationnels de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales, d'amélioration de la qualité du service public et d'appui aux collectivités territoriales en matière fiscale et foncière.

Dans le même élan, monsieur Abdoulaye DIAGNE a aussi visité les locaux devant abriter le nouveau Centre de Formation et de Documentation de la DGID qui se trouvent dans site de Golf, dans la banlieue dakaroise. Le CEFOD est chargé d'appuyer les services dans la conception et la mise en œuvre de la politique de formation et d'archivage en matière fiscale, domaniale et cadastrale. Il abritera l'essentiel des formations des agents de la DGID ainsi que celles faisant intervenir des auditeurs étrangers dans le cadre des partenariats techniques liant la DGID à certaines organisations régionales et internationales.

Au-delà du CEFOD, le site de Golf est un hub constitué d'infrastructures professionnelles et sociales. En effet, il va polariser les CSF de Pikine et de Guédiawaye rénovés, le nouveau CEFOD ainsi qu'un espace social qui sera doté d'un terrain de foot avec une pelouse synthétique, d'une grande salle de prière, d'un restaurant, d'une infirmerie et d'une salle de sport équipée.

Le Directeur général des Impôts et des Domaines a aussi procédé à la visite du chantier du « smart building » dans la Commune de Dakar-Plateau. Le « smart building » est un projet de bâtiment intelligent de dernière génération, constitué de dix (10) niveaux (un sous-sol, un RDC, une mezzanine et 7 étages), qui sera



principalement un pôle « Renseignements-Systèmes d'information ». En effet, le « smart building » abritera notamment la Direction des Systèmes d'Information, la Direction du Renseignement et des Stratégies de Contrôle fiscal et un auditorium annexe du CEFOD.

Cette visite de chantier a également été une occasion pour le Directeur général, monsieur Abdoulaye DIAGNE, d'adresser ses chaleureuses félicitations à l'ensemble de ses collaborateurs pour leur engagement et leur dévouement au travail qui ont permis de réaliser de belles performances au titre du premier semestre de l'année 2024.

Ainsi, en termes de mobilisation des recettes, la combinaison de toutes les actions des services notamment dans le cadre du plan d'action à court terme sur la mobilisation des recettes, a permis à la DGID d'enregistrer, au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024, des **recettes brutes de près de 1.309 milliards**, avant les remboursements.

Il convient de préciser qu'environ 90% des recettes recouvrées sont le fruit d'un travail de sensibilisation et de facilitations ouvertes aux contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations de déclaration et de paiement ; d'où un **chiffre record de 320 milliards** réalisé rien qu'au titre du **mois de juin**.

Au titre du second semestre, le Directeur général a exhorté les agents à maintenir le cap pour atteindre l'objectif annuel des recettes. Pour ce faire, un accent particulier devra être mis sur les impôts assis sur le foncier, principaux vecteurs du civisme fiscal, pour lesquels une campagne de sensibilisation est en train d'être déroulée.

